RAPPORT FINANCIER 2020

Notre rapport financier sur l'année 2020 va être bien différent des autres. Avec quelques chiffres bien sûr, mais surtout un grand soulagement grâce aux aides que nous avons reçues.
Un grand merci pour toutes les mesures prises par le gouvernement, un grand merci au département, aux communes qui ont continué à nous soutenir, au CNC. Merci également à nos fournisseurs, Atila, Game par exemple qui ont participé aussi à leur manière.
C'est pour l'instant avec confiance que nous reprenons notre activité et nous espérons que la fréquentation de nos salles sera pérenne.

LES PRODUITS

Le total des produits, avant les aides COVID, s'élève à 133 853 € pour 224 721 € en 2019, soit 40% de baisse.

Les recettes billetterie et prestations passent de 145 650 € en 2019 à 67 936 € pour 2020, soit une baisse 53% due à la fermeture de nos salles pendant cinq mois sur l'année 2020.

Les subventions, hors des aides COVID, pour un montant de 51 347 € :
– la subvention Art et Essai pour 33 376 €
– la subvention du département, selon la convention triennale, toujours pour 7 000 €
– les subventions des communes qui nous soutiennent pour 4 886 €.
– la subvention de compensation de Vernoux pour la salle Nodon de 5 000 €
– la subvention de la Capca pour Roman et Cinéma de 900 €
– et une petite subvention OCS pour 185 €

Pour les autres produits, soit 14 570 € :
– un montant de 1 111 € pour les adhésions, dons, produits financiers
– remboursement d'une formation pour Nadège, 1 030 €
– la quote part de la reprise des subventions d'investissement est de 12 414 €

LES CHARGES

Le total des charges s'élèvent à 164 673 € pour 224 308 € en 2019, soit une baisse de 27%

Les frais autour des films, pour 67 724 € contre 117 799 € en 2019 :
– les locations de films, affiches, ports et taxes, TSA et Sacem pour 34 638 € représentent la baisse la plus importante, 55% de baisse par rapport à 2019.
- les 33 086 € restant comprennent les dépenses courantes de maintenance et hébergement informatique, locations espace co-working, location de véhicule, salle Nodon ; assurances, animation, communication, déplacements, l'achat de petits matériels et cotisations diverses.
Les frais d'animation de 9 611 € couvrent le programme Education à l'Image, les ateliers cinéma, les festivals et diverses actions autours des films. Les festivals Roman et Cinéma, Autour d'Elles ont pu avoir lieu, celui de Cinezic a été annulé.

Les frais de personnel de 79 919 € ont été couverts en partie pendant cinq mois par les indemnisations activité partielle et aides de l'Urssaf, mais les salaires de nos trois salariés ont été maintenus à 100%.

Nadège et Thierry ont pu bénéficier d'une formation de l'Equipée, pour un coût pédagogique de 1 780 €.

La dotation de l'exercice aux amortissements des dépenses d'investissements est de 15 233 €, charge ramenée à 2 819 € nets grâce à la quote-part des subventions correspondantes.

INVESTISSEMENTS ET TRESORERIE

En investissement, le remplacement d'un serveur dolby a été comptabilisé pour 7 290 € HT.

La valeur brute des immobilisations est de 258 093 €, amorties pour 239 878 €.
La valeur résiduelle de ces immobilisations, après amortissements s'élève donc à 18 215 €
Nos trois projecteurs numériques pour un montant de 170 790 € sont totalement amortis, et heureusement, les réserves de nos fonds propres couvriront une partie de leur remplacement.

Au 31 Décembre 2020, le solde du compte au Crédit Agricole s'élève à 62 862 €
Le montant du livret A au Crédit Agricole s'élève à 80 518 €.
Celui du Livret à la NEF s'élève à 50 176 €.

RESULTAT

Le compte de résultat de l'année 2020 présente, avant les aides COVID, un déficit de 30 820 €.

Les aides, pour un montant de 66 783 €, ont été les suivantes :

- Fonds de Solidarité	27 500 €
- Indemnisation activité partielle + exo et aide Urssaf	20 421 €
- Aide Département	3 500 €
- Fonds compensation et soutien CNC	11 102 €
- TSA remboursée ou non prélevée	4 260 €
TOTAL	66 783 €

Ces aides nous laissent un résultat positif exceptionnel de 35 963 €.

Ce résultat sera employé pour relancer notre activité.
Nous allons créer de nouvelles animations, aider nos salariés pendant la période estivale qui, nous pensons, sera très chargée. Nous prévoyons également l'achat de matériels divers, écran gonflable, nouveau système son, etc… mise en place d'un nouveau logiciel pour la gestion des entrées avec formation des bénévoles, installation pour rendre nos salles accessibles au handicap sensoriel. Ces projets initiés depuis quelques années vont pouvoir être mis en place.

Nous avons passé une provision pour charges de 8 290 €, montant HT des devis reçus, pour la mise en place

- du logiciel de gestion des entrées pour 2 340 €
- de l'équipement pour les malentendants et malvoyants sur Vernoux et Lamastre pour 5 950 €

Ce qui ramène notre résultat de 2020 à un excédent de 27 673 €

Nous vous proposons d'affecter chaque année la moitié de notre excédent (quand il y en a bien sûr) pour constituer un fonds de réserve pour financement d'immobilisations et investissements.

Sur l'excédent 2020, nous affecterons 13 800 € à ce fonds de réserve.
Le solde, 13 873 € restera en report à nouveau dans nos réserves pour garantir également la pérennité de nos salariés et la structure elle-même d'Ecran Village. Les prochaines années seront difficiles à équilibrer.

2020/2021 - INTERDICTION D'ACCUEIL DU PUBLIC

Nos salles, par décret ont fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public et ont été fermées du 17 Mars au 24 Juin 2020, puis du 30 Octobre au 19 Mai 2021.

Nous avons choisi de ne pas présenter de budget 2021, ni de situation de début d'année comme nous avions pu le faire lors de notre dernière Assemblée Générale en Septembre 2020, cela ne nous semble pas suffisamment significatif. La réouverture est trop récente.

Et, enfin nous vous avons retrouvés, merci de votre présence à toutes et à tous.